

Le centenaire de l'Ecole navale 1830-1930.

Numéro d'inventaire : 1979.30818 Auteur(s) : Johannès Tramond Type de document : imprimé divers

Éditeur : Le Conte (Pierre) / Ministère de la Marine

Imprimeur: Mouville (A.), Ozanne & Cie

Date de création: 1930

Inscriptions:

• nom d'illustrateur inscrit : Le Conte (Pierre)

Description: Couverture papier épais bleu usagée. **Mesures**: hauteur: 290 mm; largeur: 196 mm **Mots-clés**: Monographies / Enseignement supérieur

Commémorations et anniversaires (Documents)

Filière : Grandes écoles Niveau : Supérieur

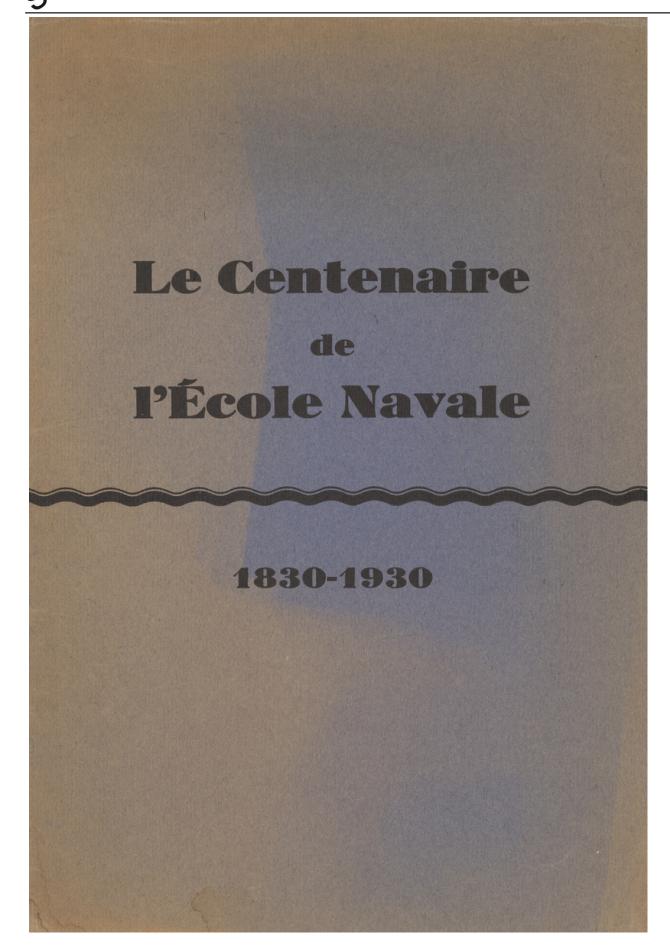
Nom de la commune : Brest Nom du département : Finistère

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 19 Mention d'illustration

ill.

Lieux : Finistère, Brest



Le vingt Novembre MCMXXX

a été commémoré à Brest le centenaire de l'École navale

sous la présidence

de M. Jacques-Louis DUMESNIL,

Ministre de la Marine ;

et en présence

de M. RIO,

Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine;

du Vice-Amiral VIOLETTE,

Chef d'État-major général;

du Vice-Amiral DUBOIS,

Préfet Maritime de la 2e Région ;

du Capitaine de Vaisseau DEVIN,

Commandant l'Ecole Navale,

et de nombreuses notabilités civiles et militaires



L'EXPERIENCE ayant justifié les espérances qu'on avait conçues du système actuellement suivi pour compléter l'instruction théorique et pratique des jeunes gens qui se destinent à la marine, nous avons jugé à propos de pourvoir définitivement à la régularisation de ce système.

ARTICLE I. — L'école établie à Brest sur le vaisseau l'Orion par décision du 7 Mai 1827, portera le nom d'École Navale.

Cette ordonnance royale, rendue le 1er novembre 1830, marque une date dans l'histoire de la marine: en fixant, d'une manière qui ne variera plus, le recrutement et la formation du corps des officiers de vaisseau, elle a déterminé tout un avenir; il y aura désormais une marine d'avant l'École navale et une marine d'après l'École navale.

L'épreuve d'un siècle permet aujourd'hui de juger l'œuvre et ses résultats.